

Vivre dans l'apartheid Imaginer un autre futur¹

Le livre de Philippe Sauvin, est un livre courageux, bienvenu et nécessaire. Il brise les glaces de l'apartheid et nous fait *voir* un monde qui est tout autour de nous dans lequel nous vivons. Que nous refusons pourtant de connaître et d'admettre pour le changer.

Espérons que ce livre soit largement diffusé par les syndicats dans les milieux du travail en Suisse. Qu'il soit traduit en allemand, en italien et en romanche et aussi en anglais. Qu'il soit diffusé auprès des restaurateurs, des hôtels de passe, des bars et auprès des agriculteurs et des vigneron. Qu'il soit acheté par toutes celles et ceux qui ont engagé une femme de ménage au noir ou en passant par le système des chèques-paiement récemment instauré par les services de M. Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Genève. Qu'il traîne dans les salles d'attente de l'administration, des médecins, des dentistes, dans les salons de coiffure et même au prochain salon de l'Automobile.

¹ Préface du livre, Philippe Sauvin, *Recherche sur le travail forcé et la traite des personnes en Suisse*,

Grâce au livre, un monde de l'ombre, un monde invisible dans nos sociétés et pourtant bien présent apparaît en pleine lumière : femmes prostituées, femmes de ménage du personnel diplomatique des institutions internationales, travailleurs de l'hôtellerie-restauration où la « filière asie » occupe une place prépondérante, jeunes filles et femmes travaillant dans le cadre dit familial élargi de l'immigration traditionnelle, vendeurs, musiciens de rue, travailleurs précaires du bâtiment que l'on appelle « prestataires de service », travailleurs clandestins, c'est-à-dire sans statut légal, requérant d'asile contraints d'exécuter des travaux dits « d'intérêt public », personnes au chômage contraintes d'accepter un travail dit « convenable ». On y trouve encore des personnes avec un permis de séjour et de travail impliquant des contraintes assimilables au travail forcé.

Grâce à la recherche, toutes ces personnes se mettent à « exister » d'une existence fragile, dans la vie sociale. Elles sortent du monde clandestin. Elles deviennent visibles. Nous comprenons mieux les mécanismes qui tentent de les confiner dans l'ombre, le non droit, l'exploitation cynique, le racisme. A les faire vivre dans des lieux de détention, des conditions infra-humaines dans leur travail et parfois à affronter la mort à l'arrivée, dans

le travail et lors des renvois forcés². On se demande si, au-delà des situations de ces travailleurs précaires qui nous sont montrées, les situations décrites par l'auteur ne désignent pas le laboratoire du monde du travail du néo-libéralisme totalitaire accompagnant la phase de mondialisation en cours depuis les années 1970 à l'échelle de la planète.

Le livre nous met devant les yeux la plus vieille question de l'humanité, celle la liberté et la servitude pour tout être humain. Pour tout travailleur. Il nous met devant les yeux les lieux les plus enfouis de ce que Jacques Rancière³, appelle la « méésentente » à propos de la construction de l'égalité entre les humains. La méésentente est l'intrusion du *démos* (du peuple) dans le, la politique. La reconnaissance, la prise de conscience individuelle et collective de la méésentente permet la construction incessante et infinie de l'égalité. Cornelius Castoriadis⁴ et Nicole Loraux⁵ ont aussi souligné que la construction d'un régime d'un projet, d'un imaginaire démocratique, suppose d'accepter que le conflit est constituant de la vie politique. Qu'en se plaçant aux frontières de la démocratie tout au long de l'histoire, on y repère encore et toujours en priorité les étrangers et les

² Voir les cartes des camps et aussi des morts aux frontières de l'Europe et en Europe. Site du réseau migreurop : <http://pajol.eu.org>. Lire Caloz-Tschopp M.C. : Derrière l'enfermement et l'expulsions d'étrangers quelle Europe ? Ed. La Dispute (à paraître mai 2004).

³ Rancière J. (1995) : La Méésentente. Politique et Philosophie, Paris, Galilée.

⁴ Castoriadis C. (1975) : L'institution imaginaire de la société, Paris, Seuil.

⁵ Loraux N. (1981, 1993) : L'invention d'Athènes, Paris, Payot.

femmes... la guerre aussi. Qu'il convient d'intégrer les litiges d'un peuple aux pieds nus, d'un peuple sans papiers dans la vie politique, plutôt que de croire au mythe du consensus pour dénier leur présence.

La prise de conscience de la mésentente est-elle si certaine en matière de travail forcé et de criminalité dans le traitement des êtres humains dans nos sociétés ? Le litige de l'inégalité au centre et dans les bords obscurs des politiques d'immigration est-il imaginé, exprimé dans nos sociétés ? Les dilemmes sont-ils pensés, formulés, débattus ? Les actions de résistance en matière de défense des droits des travailleurs immigrés et des requérants d'asile et des réfugiés avec ou sans statut sont les lieux où se construisent les dilemmes et les conflits au jour le jour⁶. Ils se heurtent à une « fausse conscience » construite en même temps que l'Etat libéral « national » (1848, 1872) et confortée depuis le début du XXe siècle en Suisse puis avec la LSEE de 1931 et culminant avec la dernière révision de la loi sur les étrangers et le droit d'asile en cours. Dans les autres pays d'Europe aussi. On pourrait penser avec Colette Guillaumin, que l'idéologie raciste⁷ de la « mise à part », forme de la fausse-conscience

⁶ Le dernier et non des moindres est la mise à la rue de requérants d'asile avec une décision de non entrée en matière. Voir Tafelmacher Ch. (2004) : L'Etat s'apprête à mettre des milliers de personnes à la rue, Bulletin, no. 70, SOS-ASILE VAUD, p. 4-6.

⁷ Guillaumin C. (1972, 2002) : L'idéologie raciste, Paris, Folio-essais.

moderne, contemporaine légitimant l'usage, l'exploitation de l'Autre allant parfois jusqu'à le tuer, est encore plus ancienne. Qu'elle émerge après la *Conquista*, le développement de la science, la colonisation directe et indirecte. Qu'elle a culminé lors de ruptures historiques « sans précédent » au XXe siècle avec un déchaînement de violence aboutissant aux camps d'extermination de la Deuxième guerre mondiale. Qu'elle continue aujourd'hui sous d'autres formes dans les politiques impériales de guerre dans les pays d'origine, aux frontières de l'Europe du laboratoire Schengen, dans les politiques d'immigration et du droit d'asile.

Dans la perspective de Colette Guillaumin et de travaux d'autres chercheurs (Sayad, Noiriel, Morice, Balibar, etc.), il n'est pas étonnant que l'ordre de la domination combine aujourd'hui l'exploitation utilitariste cynique et l'essentialisation, la « naturalisation » des êtres humains (c'est-à-dire la prétention que les êtres humains racisés ne sont pas de la même nature que nous, qu'ils ne font plus partie du genre humain) jusqu'à engager, légitimer des pratiques du « jetable » dans le traitement des êtres humains aux frontières de l'Europe qui sont des cimetières de clandestins et aussi dans les bistrotts de Genève, les lieux de prostitution et les campagnes en Suisse et ailleurs⁸.

⁸ Forum civique européen (2004) : Rapport sur la situation actuelle à El Ejido et dans la province d'Almeria

Un auteur sud-africain devenu Prix Nobel en 2003, J.M. Coetzee, a magnifiquement décrit, dans son livre *Disgrace*⁹, le seuil d'un retour à l'âge de fer, à propos de la situation d'Afrique du sud. J'ai souvent pensé à son livre en lisant la recherche de Philippe Sauvin. J.M. Coetzee, m'a ramenée sur le terrain de la mécontente, des formes contemporaines d'inégalités flagrantes, dangereuses et pourtant noyées dans le consensus ambiant¹⁰. Le déplacement de l'apartheid d'Afrique du sud, à l'apartheid de nos sociétés en matière de d'immigration et de droit d'asile permet de penser la société dans laquelle nous vivons tous. Un politologue suisse, Laurent Monnier, a été le premier, dans le monde de la recherche, à élargir l'usage du concept d'apartheid, à risquer l'usage de l'analogie comme « artifice pédagogique » pour tenter de dépasser l'aveuglement ambiant et le mythe du consensus pour cacher l'inégalité des rapports internationaux (« nord », « sud ») et des rapports internes aux pays (immigration, droit d'asile). Le titre de sa leçon d'adieu le 21 juin 1988 à l'Université de Lausanne portait le titre suivant : « L'apartheid ne sera pas notre passé. Il est notre avenir »¹¹. Il se référait au

(Andalousie, Espagne) suite à la visite d'une mission internationale, Bâle.

⁹ Coetzee J.M. (2001) : *Disgrâce*, Paris, Points-Poche.

¹⁰ Caloz-Tschopp M.C. (2002) : « Dans l'action sociale et l'action humanitaire : protéger, contraindre mais à quoi ? », *Cahiers du CEMRIC* no. 16-17 Université de Strasbourg, pp. 9-33.

¹¹ Disponible chez l'auteur et rééditée dans un livre à paraître en même temps qu'un colloque international les 15/16/17 septembre 2004 à Genève : L'action « tragique » qui Service public. Informations à demander à : colloque2004@pse.unige.ch

contenu et aux enjeux de deux cours juxtaposés « Science politique, Tiers monde » et « Science politique, partie spéciale », c'est-à-dire la politique d'immigration de la Suisse. Il analysait les catégorisations de l'exclusion. Il montrait que l'apartheid, dans le contexte sud-africain, n'est peut-être pas seulement une institution anachronique héritée de la colonisation, mais qu'elle concernait « l'existence humaine » dans notre espace suisse et occidental. Il soulignait que l'apartheid en matière d'immigration avait une caractéristique inquiétante en s'appuyant sur un constat du chercheur Pierre Fiala : « Les étrangers envisagés comme matière première et soumis à un contrôle économique analogue au contrôle sanitaire des denrées et des animaux : les hasards des révisions constitutionnelles aboutissent ici à une singulière présentation de l'étranger dans la conscience helvétique ». ¹²

En lisant dans le livre les énoncés des références juridiques de l'organisation internationale du travail (OIT), on constate qu'on se trouve sur le terrain du « travail forcé » et de la « criminalité internationale organisée en matière de traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants ». En d'autres termes, il est question d'organisation de

¹² Citation reprise par L. Monnier in, Fiala P. (1984), p. 22 : « Le consensus patriotique, face cachée de la xénophobie », *Mots*, no. 8, pp. 17-41,

l'exploitation, de la domination des plus précarisés. De crimes que l'Etat de droit condamne et parfois oublie ou omet de condamner. En se référant aussi à toute la panoplie des droits de l'homme et des droits fondamentaux, et en prenant connaissance de certains faits évoqués par la recherche de Philippe Sauvin, on constate que, de plus, on se trouve dans des zones que le Comité de Prévention de la torture (CPT) appelle des « traitements inhumains et dégradants ». En clair de torture.

En poussant le raisonnement plus loin, tout en lisant attentivement les descriptions et l'analyse de Philippe Sauvin et ce qu'elles sous-tendent, on comprend que les travailleurs surexploités dont il est question dans ce livre ne sont pas (encore) des populations poubelles » (*poblacion chatarra*), mais qu'ils subissent des formes d'exploitation, de précarisation, de non-droit les plaçant aux bords des décharges du jetable du monde du travail et du monde tout court. Que ces travailleurs ne sont pas seulement exploités de manière ignoble, mais qu'ils sont en danger d'acosmie. De ne plus faire partie de notre monde. Le constat est très grave. La logique sociale du déchet concerne ces travailleurs mais nous concerne aussi.

Un bref travail de mémoire dans la profondeur historique, conjugué avec une analyse de ce qui nous

entoure, nous aide à nous souvenir, à *voir*, à identifier, à comprendre la logique sociale que décrit Philippe Sauvin. En matière de travail forcé d'enfants, de femmes, d'hommes, nous sommes dans un des lieux de tension extrême de la contradiction entre *(sur)exploitation* et *jetabilité*, ou comme l'écrit Hannah Arendt¹³ quand elle décrit le régime de « domination totale », d'humains superflus.

Le livre invite à la défense des droits existants de l'Etat de droit, à dépasser des clivages, des corporatismes et des intérêts « nationaux » coulés dans un système d'apartheid, à résister pour mettre en cause les fondements du néo-libéralisme totalitaire et à inventer une nouvelle curiosité et une nouvelle solidarité pour renforcer, déplacer, enrichir le travail de mécontentement. Les populistes savent bien manipuler la peur de perdre son travail, sa sécurité, une fausse image figée de la Suisse. Il nous faut passer de la peur à l'angoisse, à la curiosité pour échapper aux sirènes et paradis illusoires promis par M. Blocher. Lui qui promet tant le paradis en Suisse nage pourtant comme un poisson dans l'eau dans la mondialisation néolibérale. Il ne connaît pas de frontières pour ses activités tout en s'appuyant sur le protectionnisme suisse pour faire des affaires. Ce paradoxe ne le gêne pas. Il nous coûte cher. Il coûte

¹³ Arendt H. (1972) : Les origines du totalitarisme, 3 vol., Paris, Points-essais.

cher au monde du travail de plus en plus soumis au démantèlement des conditions-cadre et à la précarisation.

Il n'est pas courant qu'un professionnel, qu'un syndicaliste prenne le risque de la liberté de pensée, de la curiosité scientifique en l'appliquant avec rigueur à sa pratique, en appelant un chat un chat, au risque de mettre en cause son propre travail. A son niveau, il se confronte, à ce qui est appelé dans l'Etat le « devoir de fidélité », fidélité qui, dans le monde syndical pourrait s'appeler « défense des acquis nationaux » instaurant un clivage pour une défense illusoire, anachronique d'intérêts. Il nous montre qu'il est possible d'envisager un autre monde de la solidarité et de la justice aux frontières de la démocratie en construction où tout le monde est gagnant.

Le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté se conjuguent dans la *praxis*, quand nous travaillons au changement de la lourde et prégnante réalité, rappelait Anton Gramsci. Vivre dans l'apartheid quotidiennement, implique d'accepter de la *voir*, de le démonter, de le savoir, de le reconnaître. De ne pas méconnaître le danger des pratiques « d'hommes jetables », mais plutôt les observer attentivement pour les décrire, de les comprendre, de les dénoncer, tout en continuant à

imaginer, à rêver, à construire un autre monde
devant nous.

Marie-Claire Caloz-Tschopp, 18 mars 2004